

Cycle de conférences 2024-2025

L'État stratège : penser le temps long dans les politiques publiques

Le Conseil d'État a décidé de consacrer son étude annuelle pour 2025 au thème : **L'État stratège ou comment prendre en compte le temps long dans les politiques publiques.**

Ce choix s'inscrit dans le prolongement des deux dernières études, consacrées au « dernier kilomètre de l'action publique » (2023) et à « la souveraineté » (2024). En effet, ces études ont mis en évidence que, pour réussir l'action publique sur le terrain comme pour répondre aux défis de l'exercice de la souveraineté dans le monde d'aujourd'hui, il est indispensable, pour la puissance publique, de développer une aptitude à bien prendre en compte le temps long, à développer une stratégie.

Certes, l'État est, par construction, fondé sur l'idée de continuité : il peut apparaître comme étant en principe bien armé pour agir dans et sur le temps long. Pour autant, alors que la notion d'État stratège a pu faire l'objet d'interprétations différentes au cours des dernières décennies, il convient de réinterroger aujourd'hui la capacité de l'État à mettre en place et à faire vivre une stratégie sur le temps long pour assurer l'avenir du pays.

En prenant appui sur des exemples concrets, l'étude s'efforcera d'interroger les différentes formes d'intervention de l'État, en partant des enjeux de temps long qui s'imposent à l'action publique.

L'étude approfondira ainsi la façon dont la conception et la mise en œuvre des politiques publiques intègrent cette dimension du temps long, la place de la prospective à cet égard, les difficultés rencontrées, les voies d'amélioration et les outils dont l'État dispose ou devrait disposer dans un contexte où on ne peut être stratège qu'en lien avec d'autres acteurs – qu'ils soient institutionnels, socio-économiques ou plus largement issus de la société civile, nationaux ou non.

L'étude abordera également le rôle de la délibération démocratique dans la prise en compte du temps long. Elle appréciera à cet égard, y compris en s'intéressant à l'expérience d'autres pays, les moyens de favoriser cette prise en compte sur le plan institutionnel et sur celui des pratiques administratives et, plus généralement, la nécessité de porter une vision stratégique et de la capacité à la partager, afin de permettre à la puissance publique d'être davantage garante du temps long.

Chaque conférence de ce cycle aura pour objectif d'éclairer et de prolonger les réflexions menées sur ces différents champs.

Temps long et État stratège

Mercredi 20 novembre 2024, de 18h à 20h

Temps long et démocratie

Mercredi 15 janvier 2025, de 18h à 20h

Temps long et urgences climatiques

Mercredi 12 février 2025, de 18h à 20h

Temps long et outils de l'action publique

Mercredi 12 mars 2025, de 18h à 20h

Regards croisés sur le temps long

Mardi 29 avril 2025, de 18h à 20h

Publication de l'étude

Septembre 2025

Agenda

Conférence 5/5 – Mardi 29 avril 2025

Regards croisés sur le temps long

Les défis posés par l'inscription de l'action publique dans le temps long, en particulier les réponses à y apporter dans un régime démocratique, se posent à l'évidence au-delà de la France. La 5e conférence de notre cycle délivrera des éclairages complémentaires sur les pratiques d'autres pays ou institutions européennes et internationales, en écho aux problématiques abordées lors des précédentes conférences dans le contexte français mais aussi un éclairage historique sur la place du temps long dans nos sociétés. Ainsi, la prise en compte des enjeux du futur présente-t-elle des spécificités selon les pays, que ce soit en termes de représentativité politique ou d'outils à disposition des décideurs ? Quelles peuvent être les approches inspirantes en matière de prospective ? Comment le temps long peut-il mieux s'articuler avec le temps de la décision ? Lors de cette conférence, des intervenants issus d'horizons divers apporteront leur témoignage sur ces différentes questions.

Regards croisés sur le temps long

Mardi 29 avril 2025 - 18h à 20h

Ouverture

Didier-Roland Tabuteau, vice-président du Conseil d'État

Animation

Fabien Raynaud, président adjoint de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

Intervenants

Matti Anttonen

Secrétaire d'État, ministère des Affaires étrangères de Finlande (2018 à 2022)
Ambassadeur de Finlande en France

Sophie Pedder

Chef du bureau de Paris du magazine « The Economist »

Pierre Rosanvallon

Professeur émérite au Collège de France



Programme



Présentation des intervenants

Ouverture

Didier-Roland Tabuteau



Vice-président du Conseil d'État

Didier-Roland Tabuteau obtient son diplôme de l'École polytechnique en 1981. Ancien élève de l'ENA, il est issu de la promotion « Louise Michel » (1984) et choisit, à la sortie de l'école, d'intégrer le Conseil d'État.

Au sein de l'institution, il travaille tout d'abord à la section du contentieux (1984 – 1988) et à la section de l'intérieur (1987 – 1988). En 1988, il quitte pour la première fois l'institution afin de devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avant de revenir au Conseil d'État comme rapporteur public à la section du contentieux et membre de la section sociale (1991 – 1992).

Poursuivant une nouvelle fois sa carrière en dehors de l'institution, il devient directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action humanitaire en 1992 pour une durée d'un an, avant d'être nommé directeur général de l'Agence du médicament jusqu'en 1997. Il occupe par la suite et pendant trois ans le poste de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

En 2000, il est conseiller de la ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la préparation de la loi sur le droit des malades avant de devenir directeur du cabinet du ministre délégué à la santé (2001-2002).

En 2003, il est nommé directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité ». En parallèle, il obtient, en 2007, son doctorat en droit puis une habilitation à diriger des recherches. Il enseigne alors à l'Institut d'études politiques de Paris où il est responsable de la chaire santé. Il est également co-directeur de l'Institut droit et santé de l'université Paris Descartes (INSERM UMRS 114J).

Il réintègre le Conseil d'État en 2011, d'abord à la section du contentieux puis à la section sociale. En 2017, il est nommé président adjoint de la section sociale, puis président de la section sociale l'année suivante. Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.

Animation

Fabien Raynaud



Président adjoint de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA, promotion « Antoine de Saint-Exupéry », 1994), Fabien Raynaud est nommé auditeur au Conseil d'État en 1994. Rapporteur à la section du contentieux (1994-1997), il est ensuite responsable du Centre de recherches et de diffusion juridiques du Conseil d'État de 1997 à 1999. En 1999, il est nommé conseiller juridique au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), puis, en 2002, conseiller juridique de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (RPUE), et, en 2007, secrétaire général adjoint au secrétariat général des affaires européennes (SGAE). De 2007 à 2012, il est conseiller pour les affaires européennes à la Présidence de la République. Réintégrant le Conseil d'État, il est assesseur à la section du contentieux (2012-2016), puis président de la 6^e chambre de la section du contentieux (2016-2022). Depuis 2022, il est rapporteur général et président adjoint de la section du rapport et des études

Intervenants

Matti Anttonen



Secrétaire d'État, ministère des Affaires étrangères de Finlande (2018 à 2022), Ambassadeur de Finlande en France

Matti Anttonen est un diplomate finlandais et Secrétaire d'Etat de 2018 à 2022.

En 1986, il entre au ministère des Affaires étrangères. De 1987 à 1991, il est assistant et secrétaire de l'ambassade de Finlande à Moscou, puis pendant trois ans à la mission permanente à Genève auprès de l'Organisation des Nations unies.

De 1994 à 1996, il est chargé des relations entre la Russie et l'Union européenne au ministère des Affaires étrangères.

En 1998, Matti Anttonen est nommé chef de l'unité Russie et en 2001 chef adjoint du Département de la Russie, de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale du ministère des Affaires étrangères. De 2002 à 2006, il est secrétaire d'État et chef de mission adjoint à l'ambassade de Finlande à Washington D.C., puis en tant que coordinateur de l'énergie à Helsinki de 2007 à 2008, jusqu'à ce qu'il soit nommé ambassadeur à Moscou.

Le 1er mars 2018, il est nommé Secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères.

Le 1er septembre 2022, il est nommé ambassadeur de Finlande à Paris.

Sophie Pedder



Chef du bureau de Paris du magazine « The Economist »

Depuis 2003 Sophie Pedder est le Chef du Bureau et la correspondante de The Economist à Paris. Elle est l'auteur du livre *Revolution Française : Emmanuel Macron and the quest to reinvent a nation* (Bloomsbury, 2018 ; 2019).

Elle commence sa carrière à la rédaction de The Economist à Londres en 1990. Après avoir suivi la fin de l'apartheid pour le journal depuis Johannesburg, où elle est en poste pendant trois ans, elle rejoint le service Europe à Londres.

Elle est diplômée de l'Université d'Oxford et de l'Université de Chicago (Fulbright Scholar). Avant de rejoindre la rédaction de The Economist, elle a été chercheuse pour William Julius Wilson au sein du Urban Family Life and Poverty Project à l'Université de Chicago.

Sophie Pedder est aussi l'auteur de l'ouvrage *Le déni français* (JC Lattès, 2012). Elle est lauréate du prix de journalisme David Watt 2006.

Pierre Rosanvallon



Professeur émérite au collège de France

Pierre Rosanvallon est historien et sociologue, professeur émérite au Collège de France.

Il a publié une vingtaine d'ouvrages consacrés à l'histoire et à la théorie de la démocratie, ainsi qu'un autre ensemble de travaux sur l'Etat-providence et la théorie de la justice sociale.

Sa dernière publication a pour titre "Les institutions invisibles : autorité, confiance, légitimité" (Seuil, 2024). Il prépare actuellement un livre qui traitera de la préférence pour le court terme dans nos sociétés

